SmVSA
SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTIZES

Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 27 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20230327-DELIB402023-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à AUCHAY SUR VENDEE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

	TITULAIRES	
CC VENDÉE SÈVRE AUTIZES 12 / 15	CHOLLET Joël	BENET
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	BORDET Bernard	LE MAZEAU
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	HENRIET Christian	ST PIERRE LE VIEUX (suppléant)
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 12 / 14	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	GANDRIEAU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	BAUDON Geoffroy	LA TAILLÉE (suppléant)
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14 / 22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE
	COUTURIER Jacky	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	PERAUD François	MONTREUIL (suppléant)
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 05 / 10	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20230327-DELIB402023-DE

Totaux Délégués présents : 40/64			

Pouvoirs :	LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	à M. GELOT Jean-Marie
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. QUILLET Pascal
	CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. POITIIERS Dominique
	CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	à M. BOURNEL Paul
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	à M. LEGERON Joël
	CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. BIRONNEAU Michel
Représentés : 07/64	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	à M. GUENION Christian

Excusés	RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
	BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE
	BOISSEAU Jérémy	CHARRON
	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE
	GABORIAU Sébastien	ST PIERRE LE VIEUX
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE
	LUCAS Noëlla	L'ORBRIE
	LAMY Judicaël	LA TAILLEE

Total présents et représentés : 47/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU DES AUTIZES DELIB N°40 CS DU 27-03-2023

4.2.1 VOLET COURS D'EAU

La seconde année de travaux sur le périmètre du CTEau des Autizes verra se poursuivre l'étude continuité écologique sur les 7 ouvrages et permettra de présenter aux propriétaires, différents scénarii d'amélioration de la circulation piscicole. Le but étant d'intégrer d'éventuels travaux lors de la 2ème partie du CTEau (2025-2027).

L'un des objectifs de ce CTEau est également de s'attarder sur les affluents de l'Autise : c'est pourquoi des actions de mise en défens sont prévus sur le ruisseau de la Couture et de la Prouillère. Aussi, des améliorations de la continuité écologique sur 2 ouvrages communaux (1 remplacement d'ouvrage et une recharge aval associé à l'enlèvement d'une buse à St Hilaire des Loges) seront effectuées pendant l'étiage.

Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes :

- Aménagement de la chaussée de Beauregard (report 2022) : 130 000 € TTC
- Restauration / Entretien de la ripisylve : 25 000 € TTC
- Mise en défens : 23 000 € TTC
- Diversification / Création d'habitats : 76 000 € TTC
- Petite continuité (remplacement, recharge) : 55 000 € TTC
- Création de frayère à brochets : 6 000 € TTC
- Lutte contre les plantes envahissantes : 4 000 € TTC
- Etude de faisabilité et inventaires faune/flore : 20 000 € TTC
- Animation : 25 000 € TTC

Toutes ces actions portent le budget prévisionnel pour la partie cours d'eau à 364 000 € TTC.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20230327-DELIB402023-DE

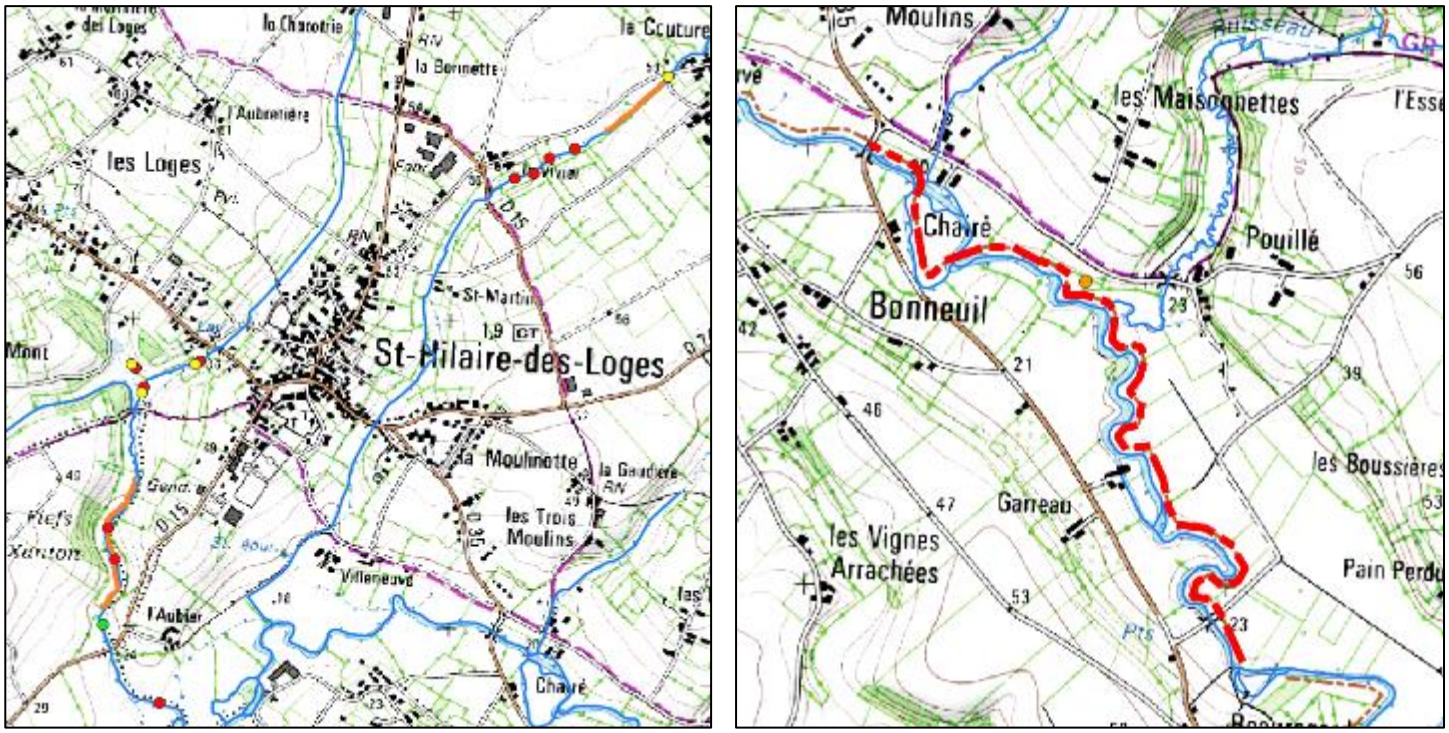

A gauche : mise en défens et restauration morphologique. A droite : restauration de la ripisylve et frayère à brochets.

4.2.2 VOLET MARAIS

Le SmVSA intervient sur les réseaux d'intérêt communautaires des marais mouillés (batellerie) notamment sur le bassin de l'Autise et les communes de St Sigismond, Maillezais et St Pierre le Vieux. A ce titre, le SmVSA prévoit :

- Des élagages et désencombrements (ponctuels) pour 20 000 € TTC,
- Des curages et élagages préparatoires pour 13 000 € TTC

Depuis 2019, le SmVSA a expérimenté la réalimentation de la Jeune Autise (bief de l'Aqueduc) en période d'étiage, depuis les marais desséchés de Vix via les lâchers de soutien d'étiage de Mervent. L'objectif étant de maintenir le plus longtemps possible, un niveau d'eau minimum et supportable pour les activités liées à l'élevage et à la batellerie.

Une étude de faisabilité doit être lancée afin de calibrer le pompage à installer et d'analyser les incidences au titre de Natura 2000 et du Site Classé. Le montant de cette étude est estimé à 15 000 € TTC.

Pour mémoire, le montant total des actions sur le volet Marais (inclus la lutte des EEE, animation) est de 113 500 € TTC.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20230327-DELIB402023-DE

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président à:

- Mettre en œuvre la programmation 2023 cours d'eau et marais du Contrat Territorial Eau bassin de l'Autise
- Procéder aux consultations des entreprises dans le respect du code des marchés publics
- Solliciter les différents partenaires financiers
- Réaliser les travaux et à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires au bon accomplissement des actions citées précédemment et dans la limite des montants de dépenses estimées.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER

Signé électroniquement par : Arnaud Charpentier
Date de signature : 05/04/2023
Qualité : Président du Synd Mixte Vendée Sèvre Autizes